

Le comité de l'Amicale POST Luxembourg et POST Luxembourg ont le plaisir de vous inviter avec votre famille et vos amis à leur treizième **"Marche Gourmande et culturelle"** qu'ils organisent le dimanche 19 mai 2024 à Remerschen.

Cette expérience sportive, culturelle et gourmande s'étend sur un circuit de +/- 13 Km jalonné sur un parcours de 8 étapes. Les départs s'effectueront dans des **créneaux horaires allant de 8H00 à 11H30**. Des animations musicales seront présentes à différents endroits du tracé.

Chaque participant recevra un plan du parcours. Le parcours sera balisé par des flèches de couleur jaune. Elles seront numérotées, et vous retrouverez ces numéros sur votre plan.

Voici le programme provisoire:

Rendez-vous au départ <u>selon le créneau horaire que vous aurez choisi</u> sur à Remerschen L-5441, Bréicherwee.

1ière étape: Accueil avec café-croissants

2ème étape: Potage du jour avec un verre de vin blanc 3ème étape: Pâté Riesling avec un verre de rosé 4ème étape: Amuse bouches avec un verre de crémant

5ème étape: Prince Orloff avec gratin dauphinois avec une boisson au choix

6ème étape: Assiette de fromages avec un verre de vin rouge

7ème étape: Digestif avec sa praline

8ème étape: Café et dessert

Le prix de cette expérience est de **58 EUR/adulte** et **30 EUR/enfant** jusqu'à 14 ans, gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans et comprend la marche, l'apéro, le menu complet, le café et le digestif.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de l'Amicale POST Luxembourg via: https://www.identials.lu/post-lu/registration/Marche2024 Clé : MARCHEPOST2024

Le paiement doit se faire endéans les 12 jours suivant votre inscription par virement/versement du montant dû au CCP LU91 1111 2433 1640 0000 de l'Amicale POST Luxembourg avec la mention "Marche gourmande 2024" et vaut inscription définitive.

Un mail de confirmation vous parviendra après votre payement. En cas de non-paiement dans le délai, l'inscription ne sera pas prise en compte et annulée.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou tout autre incident. Pas de remboursement des frais d'inscription en cas de non-participation.

Le comité